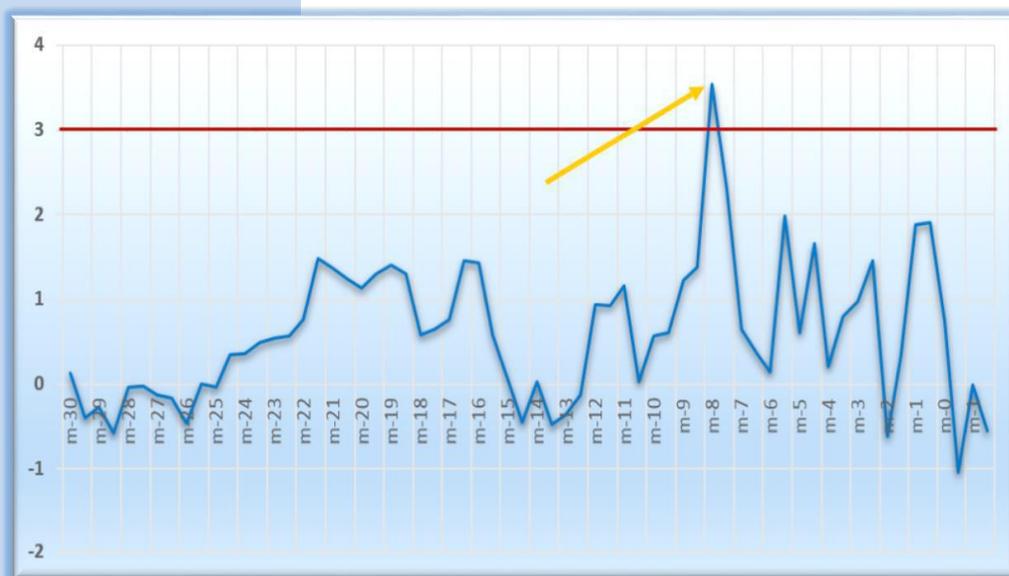




**INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE  
L'UEMOA**



**Note d'analyse du mois de février 2022**

**Date de parution : mars 2022**

## SOMMAIRE

<b>I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS</b> .....	<b>2</b>
<b>II. RESUME</b> .....	<b>3</b>
<b>III. EVOLUTION MENSUELLE</b> .....	<b>3</b>
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
<b>IV. EVOLUTION ANNUELLE</b> .....	<b>8</b>
<b>V. ANNEXES</b> .....	<b>9</b>
<b>Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA</b> .....	<b>9</b>
<b>Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA</b> .....	<b>9</b>
<b>Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois février 2022) (en %)</b> . ....	<b>10</b>
<b>Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %)</b> . ....	<b>10</b>
<b>Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %)</b> .....	<b>11</b>
<b>Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %)</b> . ....	<b>11</b>
<b>Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (février 2022 par rapport à février 2021)</b> .....	<b>12</b>
<b>Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union</b> . ....	<b>12</b>

## I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

### ***L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !***

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

*Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA*

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

## II. RESUME

**L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de février 2022 affiche un niveau de 112,7 soit une progression de 0,3% par rapport à son niveau de janvier 2022. Comparé à son niveau de novembre 2021 et de février 2021, l'indice a évolué respectivement de 1,5% et de 6,1%.**

En variation mensuelle, l'évolution de l'indice régional est consécutive à la hausse du niveau général des prix dans six (06) des huit (08) Etats membres de l'Union. Ainsi, l'évolution mensuelle est de 2,3% au Burkina Faso, 1,4% au Sénégal, 1,0% au Togo, 0,6% au Niger, 0,3% en Côte d'Ivoire et de 0,2% en Guinée-Bissau. En rythme mensuel, le niveau des prix a diminué de 5,0% au Bénin et de 0,2% au Mali.

**Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de février 2022 est de 4,3% au niveau régional.** En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3% dans six (06) Etats membres que sont : le Togo (5,5%), le Mali (5,1%), le Burkina Faso (4,9%), la Côte d'Ivoire (4,5%), la Guinée-Bissau (4,1%) et le Niger (4,0%). Pour ce qui est de la situation dans les deux (02) autres pays, le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,9% au Sénégal et au 2,8% au Bénin.

## III. EVOLUTION MENSUELLE

### 3.1 Au niveau régional

**Le mois de février 2022 affiche un niveau d'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de 112,7. Il s'est accru de 0,3% par rapport à janvier 2022 et de 1,5% comparativement à son niveau de novembre 2021.**

La progression mensuelle de l'indice régional est portée par la hausse du niveau général des prix dans six (06) Etats membres de l'Union. L'ampleur de ces variations mensuelles est de 2,3% au Burkina Faso, 1,4% au Sénégal, 1,0% au Togo, 0,6% au Niger, 0,3% en Côte d'Ivoire et de 0,2% en Guinée-Bissau. Le Bénin et le Mali ont enregistré une baisse en rythme mensuelle avec des variations respectives de -5,0% et de -0,2%. (Cf. **Tableau 1**).

La progression mensuelle observée en février 2022 pour le niveau global des prix au sein de l'Union fait suite au renchérissement des produits « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 0,6%, du « Transport » de 0,4% et des « Logement, eau, électricité et autres combustibles » de 0,2% (Cf. **Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, selon la volatilité, la hausse mensuelle est en lien principalement avec le renchérissement des prix des produits frais de 0,9% et des hors produits frais et énergie de 0,1%. Par rapport au secteur de production des biens et services, les prix ont évolué à la hausse en février 2022 de 1,5% et 0,1% respectivement pour les produits du primaire et du tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, on a observé une augmentation du niveau des prix de 0,6% pour les biens non-durables et de 0,1% pour les biens semi-durables et durables. (Cf. **Tableau 3**).

### 3.2 Au niveau des Etats

**Au Bénin : en février 2022, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est retombé de 5,0% en variation mensuelle. Son niveau s'est établi à 104,8. Comparé à son niveau de novembre 2021 et de février 2021, l'indice a respectivement baissé de 2,1% et augmenté de 2,5%.**

La baisse mensuelle de l'indice global de février 2022 émane principalement de la chute du niveau des prix des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-9,6%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-5,8%), « Biens et services divers » (-4,1%) et « Restaurant et hôtel » (-3,4%). L'analyse de l'évolution mensuelle du niveau général des prix selon la nomenclature secondaire indique que le recul observé en février 2022 fait suite à une baisse enregistrée à tous les niveaux. Selon la volatilité des prix ou des quantités des biens et services, on note principalement une régression du niveau des prix de 8,9 % pour les produits frais et de 6,8% pour les hors produits frais et énergies. Au regard de la provenance des produits, le niveau des prix des produits locaux est retombé de 6,8% et celui des produits importés est de 1,1%. En distinguant les secteurs de production des biens et services, l'évolution du niveau des prix est de -6,7% pour le primaire, -7,8% pour le secondaire et de -1,5% pour le tertiaire. Quant à la décomposition des indices de prix selon la durabilité des produits, elle révèle la régression des prix des biens non-durables (-8,4%), des semi-durables (-1,7%) et des durables (-1,6%).

Pour le mois de février 2022, l'augmentation du niveau des prix en glissement annuel est principalement imputable à la progression des prix de 4,5% pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et de 4,1% pour le « Transport ». Sur cette même période, c'est l'augmentation du niveau des prix des postes de consommation suivants : céréales non transformées (16,1%), les pâtes alimentaires (34,5%), les tubercules et plantains (49,7%) et la viande de bœuf (81,3%) qui a essentiellement impulsé la hausse des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation en février 2022 est ressorti à 2,8% soit une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à janvier 2022.**

**Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en février 2022 est de 114,4 soit une progression de 2,3% par rapport à janvier 2022. Comparé à novembre 2021, le niveau de l'indice a augmenté de 2,0%. Par rapport à sa valeur de février 2021, l'indice a cru de 10,1%.**

En variation mensuelle, la hausse du niveau global des prix en ce mois de février 2022 est liée à la montée du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,3%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,4%). Toutefois, l'ampleur de la hausse a été amoindrie par la baisse des prix des services proposés dans les « Restaurants et hôtels » (-1,1%). Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la progression mensuelle du niveau global observée en février 2022 fait suite à l'envolée du niveau des prix des produits frais (4,9%), des produits de l'énergie (4,0%) et des hors produits frais et énergie de 0,5%. Selon l'origine des produits, la montée du niveau des prix a été de 2,8% pour les produits locaux et 1,0% pour les produits importés. En s'intéressant au secteur de production, on observe que la variation des prix observée au niveau global émane de l'augmentation des prix des produits du primaire (4,7%). Vu sous l'angle de la durabilité des produits, le niveau des prix des biens non durables et des biens semi-durables sont remontés respectivement de 3,1% et de 0,3%.

L'évolution de l'Indice global en février 2022 par rapport à février 2021 découle principalement du renchérissement sur la même période des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (17,8%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (10,1%), « Enseignement » (4%) « Restaurant et hôtel » (1,3%) et « Transport » (1,0%).

**L'inflation en moyenne annuelle au mois de février 2022 est de 4,9% contre 4,2% en janvier 2022.**

**En Côte d'Ivoire : en février 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a enregistré une progression de 0,3% par rapport au mois de janvier 2022 pour s'établir à 114,1. Les évolutions en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont respectivement de 1,7% et de 4,6% pour février 2022.**

La hausse mensuelle du niveau global des prix fait suite au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,6%), « Restaurant et Hôtel » (0,6%) et « Transport » (0,4%). En variation mensuelle, au regard de la volatilité, les niveaux de prix sont montés de 1,3% pour les produits frais et de 0,2% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, les niveaux de prix ont augmenté de 0,3% pour les produits locaux et les produits importés. En fonction du secteur de production, les niveaux des prix des biens et services ont progressé de 0,9% pour le primaire, 0,2% pour le secondaire et 0,3% pour le tertiaire. Pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix sont montés à tous les niveaux : non-durables de 0,6%, semi-durables de 0,2% et durables de 0,3%.

En février 2022, c'est principalement la hausse des prix des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (8,8%) et dans une moindre mesure celle des prix des biens et services des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (5,7%), « Transport » (3,6%), « Biens et services divers » (3,2%), « Communication » (2,7%) et « Restaurant et hôtel » (2,4%) qui sont à l'origine du bond observé sur le niveau général des prix comparativement à février 2021. Sur cette même période, le renchérissement des céréales non transformées (9,0%), des viandes (9,3%), des huiles et graisses (8,6%), des légumes (30,4%) et des tubercules et plantains (5,3%) sont à l'origine de l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 4,5% en février 2022.**

**En Guinée-Bissau<sup>1</sup> : pour le mois de février 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté de 0,2% en variation mensuelle pour se situer à 113,7. Comparé à novembre 2021 et février 2021, les prix ont respectivement progressé de 1,5% et 6,7% en février 2022.**

La progression mensuelle du niveau global des prix provient principalement de la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%) et « Transport » de 0,2%. Au regard de la volatilité, en variation mensuelle, la montée du niveau global des prix émane du renchérissement des produits de l'énergie (0,5%) et des hors produits frais et énergie (0,4%). Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix fait suite à celle du niveau des prix produits importés de 0,6%. Les prix ont globalement baissé de 0,2% pour les produits locaux.

En février 2022, ce sont principalement les hausses des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,9%) et « Logement, eau,

<sup>1</sup> Les données IHPC de mai 2020 à juillet 2021 de la Guinée-Bissau sont estimées.

électricité, gaz et autres combustibles » (15,8%) qui sont à l'origine de l'augmentation observée par rapport à février 2021. La hausse du niveau des prix de la première fonction sur cette période est essentiellement due à l'augmentation des prix des légumes frais (10,4%), des pains et céréales de 6,3%, de la viande de bœuf (15,2%) et des poissons 9,7%.

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 4,1% en février 2022.**

**Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de février 2022 a connu une baisse de 0,2% par rapport au mois précédent et se situe à 109,5.**

**Comparativement à son niveau au mois de novembre 2021, les prix ont augmenté légèrement de 0,1%. Le niveau des prix en février 2022 a évolué de 7,5% par rapport à la même période de l'année 2021.**

En février 2022, l'évolution mensuelle du niveau global des prix au Mali fait suite principalement à la baisse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,1%), « Loisirs et cultures » (-14,9%), « Santé » et « Communication » (-0,7%). Toutefois, l'ampleur de ces baisses a été freinée par la hausse observée pour le niveau de prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,5%). Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, la régression mensuelle du niveau général des prix fait suite à la baisse des produits frais de 1,1% et des hors produits frais et énergies de 0,1%. Selon la provenance des biens et services, les prix ont évolué à la baisse pour les produits locaux (-0,1%) et augmenté pour les produits importés (0,1%). S'agissant de l'évolution du niveau des prix des produits selon leur secteur de production, elle est en repli pour les produits du primaire (-0,2%) et du secondaire (-1,0%). Au regard de la durabilité des biens, les baisses sont observées pour les biens non durables (-0,4%) et les biens durables (-0,2%).

En février 2022, la variation en glissement annuel observée fait suite à l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (10,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,9%), « Transport » (5,2%) « Articles d'habillement et chaussures » (3,0%) et « Santé » (6,2%). Sur la même période, ce sont les hausses des niveaux de prix des légumes frais en feuilles de 19,5%, des céréales non transformées de 16,4%, des tubercules et plantain de 23,1% et des huiles de 21,3% qui ont principalement impacté la hausse du niveau des prix de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**L'inflation en moyenne annuelle se situe à 5,1% en février 2022.**

**Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en février 2022 est de 111,7. Il a ainsi augmenté de 0,6% comparativement à son niveau de janvier 2022.**

**Par rapport aux mois de novembre et février 2021, les prix ont progressé respectivement de 2,5% et 4,7%.**

La hausse du niveau général des prix en février 2021, par rapport au mois de janvier 2022, est principalement imputable à la montée du niveau des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,0%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,2%) et « Communication » (0,5%). De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la variation mensuelle découle de l'augmentation du niveau des prix des produits frais de 0,4% pour les produits frais et de 0,7% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, la remontée des prix observée est de 0,6% pour les produits locaux et de 0,8% pour les produits importés. De l'observation selon le secteur de production des produits, il apparaît que les niveaux des prix des produits du primaire, du secondaire et du tertiaire sont montés respectivement de 0,9%, 0,8% et 0,1%. Au regard de

la durabilité, la hausse globale fait suite à celle des biens non-durables (0,8%) et durables (0,2%).

Aussi, pour ce qui est de la variation de l'indice global en glissement annuel, elle est en lien avec la variation des indices de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (10,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,5%), « Santé » (2,7%) et « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,8%)

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 4,0% en février 2022.**

**Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de février 2022 s'est établi à 114,4. Ainsi, il a augmenté de 1,4% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de novembre et de février 2021, l'indice a respectivement augmenté de 1,8% et de 6,5%.**

La hausse mensuelle découle principalement du renchérissement des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,3%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,4%), et « Communication » (1,7%). En rythme mensuel, pour le mois de février 2022, au regard de la volatilité, le niveau des prix des produits frais est monté de 2,8%, celui des produits de l'énergie est de 0,2% et les hors produits frais et énergie de 1,1%. Selon la provenance des produits, l'augmentation du niveau général des prix en variation mensuelle découle de celle des prix des produits locaux (1,5%) et des produits importés (0,8%). Selon le secteur de production, le niveau de prix est en progression pour les produits du primaire (2,1%), du secondaire (1,2%) et du tertiaire (0,3%). Au regard de la durabilité des biens, le niveau des prix a augmenté de 2,0% pour les biens non-durables, de 0,2% pour les semi-durables et de 0,5% pour les durables.

En glissement annuel, au mois de février 2022, la hausse de l'IHPC découle principalement des évolutions enregistrées pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (10,6%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,9%) et « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (2,9%). Pour ce qui est de la progression de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle est imputable essentiellement à celle des prix des huiles (16,1%), poissons et autres produits séchés ou fumés (21,5%), les poissons frais (14,2%) et les céréales non transformées (6,0%).

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 2,9% en février 2022.**

**Au Togo : En février 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 116,6 traduisant une hausse de 1,0% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de novembre puis de février 2021, l'indice a respectivement augmenté de 4,5% et de 8,4%.**

La progression mensuelle du niveau général des prix fait suite à la hausse des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,5%) et « Loisir et culture » (4,2%). En février 2022, au regard de la volatilité des produits, les prix ont augmenté à tous les niveaux : 1,5% pour les produits frais, 4,7% pour les produits de l'énergie et 0,6% pour les hors produits frais et énergie. Relativement à la provenance des biens et services, les prix des produits locaux et importés ont évolué à la hausse respectivement de 1,2% et 0,9%. Du point de vue de la classification selon le secteur de production des produits, l'augmentation du niveau général des prix fait suite à celle des prix des produits des secteurs du primaire (0,7%), du secondaire (1,4%) et du tertiaire (1,0%). Pour ce qui est de la durabilité, la progression observée provient de la montée du niveau des prix non-durables (1,5%), des semi-durables (0,3%), des biens durables (0,2%) et des services (1,0%).

En février 2022, c'est la montée de 17,9% du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui explique en grande partie l'importante hausse en glissement annuel de l'IHPC du Togo. Toutefois, on note une augmentation des prix sur la même période pour les produits des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (3,3%), « Transport » (5,9%) et « loisirs et culture » (9,8%). La progression du niveau des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisée » en un an est occasionnée principalement par l'évolution des céréales non transformées de 28,5%, des poissons et autres produits séchés ou fumés de 21,7%, des huiles de 32,1% et des légumes frais en fruit ou racine 49,2%.

**Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 5,5% en février 2022.**

#### IV. EVOLUTION ANNUELLE

**En février 2022, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 6,1% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de février 2021.** Sur la même période, les prix sont en hausse dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations en ordre décroissant enregistrées sont de 10,1% au Burkina Faso, 8,4% au Togo, 7,5% au Mali, 6,7%, en Guinée-Bissau, 6,5% au Sénégal, 4,7% au Niger, 4,6% en Côte d'Ivoire et 2,5% au Bénin (Cf. **Graphique 1**). Sur cette même période, on note également que **l'indice des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a progressé de 11,2%**. (Cf. **Graphique 2**).

**Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de février 2022 est de 4,3% au niveau régional.** En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3% dans six (06) des huit (08) pays de l'Union. Ces pays sont : Togo (5,5%), Mali (5,1%), Burkina Faso (4,9%), Côte d'Ivoire (4,5%), Guinée-Bissau (4,1%) et Niger (4,0%). Pour ce qui est de la situation dans les deux (02) autres pays, le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,9% au Sénégal et de 2,8% au Bénin. (Cf. **Tableau 4**).

**L'inflation régionale en février 2022 est tirée à la hausse principalement par l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (7,5%)** et, dans une moindre mesure, par l'accroissement des prix des produits des autres fonctions de consommation : « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,7%), « Communication » (2,1%), « Restaurant et Hôtel » (1,9%) et « Transport » (1,1%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée principalement par les produits frais et les hors produits frais et énergie qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 7,9% de 3,3%. Selon le secteur de production des biens et services, **la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 7,1% pour le primaire, 3,4% pour le secondaire et 2,2% pour le tertiaire.** Quant à la durabilité des biens, ce sont essentiellement les biens non-durables et les semi-durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec des évolutions respectives de 5,9% et de 1,3% en février 2022. (Cf. **tableau 6**).

## V. ANNEXES

**Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.**

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		févr-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	102,3	107,1	107,8	110,4	<b>104,8</b>	-5,0	-2,1	2,5
BURKINA FASO	1258	103,9	112,1	112,5	111,8	<b>114,4</b>	2,3	2,0	10,1
COTE D'IVOIRE	3131	109,1	112,2	113,5	113,7	<b>114,1</b>	0,3	1,7	4,6
GUINEE-BISSAU	141	106,5	112,0	113,2	113,5	<b>113,7</b>	0,2	1,5	6,7
MALI	1428	101,9	109,4	109,5	109,7	<b>109,5</b>	-0,2	0,1	7,5
NIGER	1111	106,6	109,0	109,4	111,0	<b>111,7</b>	0,6	2,5	4,7
SENEGAL	1491	107,4	112,4	112,5	112,8	<b>114,4</b>	1,4	1,8	6,5
TOGO	681	107,5	111,6	113,8	115,4	<b>116,6</b>	1,0	4,5	8,4
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>106,2</b>	<b>111,0</b>	<b>111,8</b>	<b>112,3</b>	<b>112,7</b>	<b>0,3</b>	<b>1,5</b>	<b>6,1</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA**

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		févr-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	108,8	117,7	119,3	120,2	<b>120,9</b>	0,6	2,7	11,2
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	111,8	118,3	116,1	115,5	<b>116,7</b>	1,1	-1,4	4,4
Articles d'habillement et chaussures	703	106,0	106,4	106,9	107,8	<b>107,9</b>	0,1	1,4	1,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	105,7	108,8	109,4	109,5	<b>109,8</b>	0,2	0,9	3,9
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	105,5	106,4	106,5	107,0	<b>107,2</b>	0,2	0,8	1,6
Santé	423	105,2	104,9	106,0	106,6	<b>106,3</b>	-0,3	1,3	1,0
Transports	892	100,5	103,1	102,7	102,8	<b>103,2</b>	0,4	0,0	2,7
Communication	487	95,9	97,3	96,5	96,2	<b>96,3</b>	0,1	-1,0	0,4
Loisirs et culture	254	105,0	104,9	105,1	105,3	<b>103,9</b>	-1,3	-0,9	-1,0
Enseignement	231	107,6	108,6	108,5	108,9	<b>109,0</b>	0,1	0,3	1,4
Restaurants et Hôtels	639	107,9	109,2	109,6	110,0	<b>109,7</b>	-0,3	0,5	1,7
Biens et services divers	444	106,6	107,9	108,2	108,8	<b>108,8</b>	0,0	0,9	2,1
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>106,2</b>	<b>111,0</b>	<b>111,8</b>	<b>112,3</b>	<b>112,7</b>	<b>0,3</b>	<b>1,5</b>	<b>6,1</b>
<b>Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>5753,7</b>	<b>105,7</b>	<b>106,2</b>	<b>106,3</b>	<b>106,7</b>	<b>106,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois février 2022) (en %).**

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-8,9	4,9	1,3	-1,4	-1,1	0,4	2,8	1,5	<b>0,9</b>
Indice Energie	-6,4	4,0	-0,8	0,5	1,5	-0,8	0,2	4,7	<b>0,1</b>
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>									
-3,5	0,5	0,2	0,4	-0,1	0,7	1,1	0,6	<b>0,1</b>	
local	-6,8	2,8	0,3	-0,2	-0,1	0,6	1,5	1,2	<b>nd</b>
Importé	-1,1	1,0	0,3	0,6	0,1	0,8	0,8	0,9	<b>nd</b>
Primaire	-6,7	4,7	0,9	-0,7	-0,2	0,9	2,1	0,7	<b>1,5</b>
secondaire	-7,8	0,4	0,2	0,4	-1,0	0,8	1,2	1,4	<b>-0,4</b>
Tertiaire (services)	-1,5	0,2	0,3	0,0	1,1	0,1	0,3	1,0	<b>0,1</b>
Non durable	-8,4	3,1	0,6	0,2	-0,4	0,8	2,0	1,5	<b>0,6</b>
Semi Durable	-1,7	0,3	0,2	-0,2	0,4	0,0	0,2	0,3	<b>0,1</b>
Durable	-1,6	0,0	0,3	0,0	-0,2	0,2	0,5	0,2	<b>0,1</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).**

PAYS	Pondération	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22
BENIN	760	1,5	1,4	1,4	1,7	2,4	<b>2,8</b>
BURKINA FASO	1258	3,3	3,3	3,4	3,9	4,2	<b>4,9</b>
COTE D'IVOIRE	3131	3,5	3,6	3,9	4,2	4,4	<b>4,5</b>
GUINNEE-BISSAU	141	2,2	2,6	2,9	3,3	3,7	<b>4,1</b>
MALI	1428	2,9	2,9	3,2	3,9	4,5	<b>5,1</b>
NIGER	1111	3,5	3,6	3,7	3,8	4,0	<b>4,0</b>
SENEGAL	1491	2,0	2,0	2,1	2,2	2,6	<b>2,9</b>
TOGO	681	3,8	4,1	4,3	4,5	5,0	<b>5,5</b>
<b>UNION</b>	<b>10000</b>	3,0	3,1	3,3	3,6	4,0	<b>4,3</b>
Ecart type		0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	<b>1,0</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).**

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	5,3	5,3	5,7	6,2	6,9	7,5
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	2,0	2,0	2,0	2,5	2,5	2,8
Articles d'habillement et chaussures	703	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1	1,1
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,3	1,2	1,4	1,9	2,3	2,7
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,3	1,3	1,4	1,5	1,5	1,5
Santé	423	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6
Transport	892	0,4	0,4	0,5	0,7	0,9	1,1
Communication	487	1,7	2,0	2,3	2,3	2,3	2,1
Loisir et culture	254	1,3	1,4	1,6	1,8	2,1	1,8
Enseignement	231	2,1	2,1	2,0	1,9	1,9	1,8
Restaurant et hôtel	639	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	1,8
Biens et services divers	444	1,5	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9
<b>Total</b>	<b>10000</b>	<b>3,0</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>3,6</b>	<b>4,0</b>	<b>4,3</b>

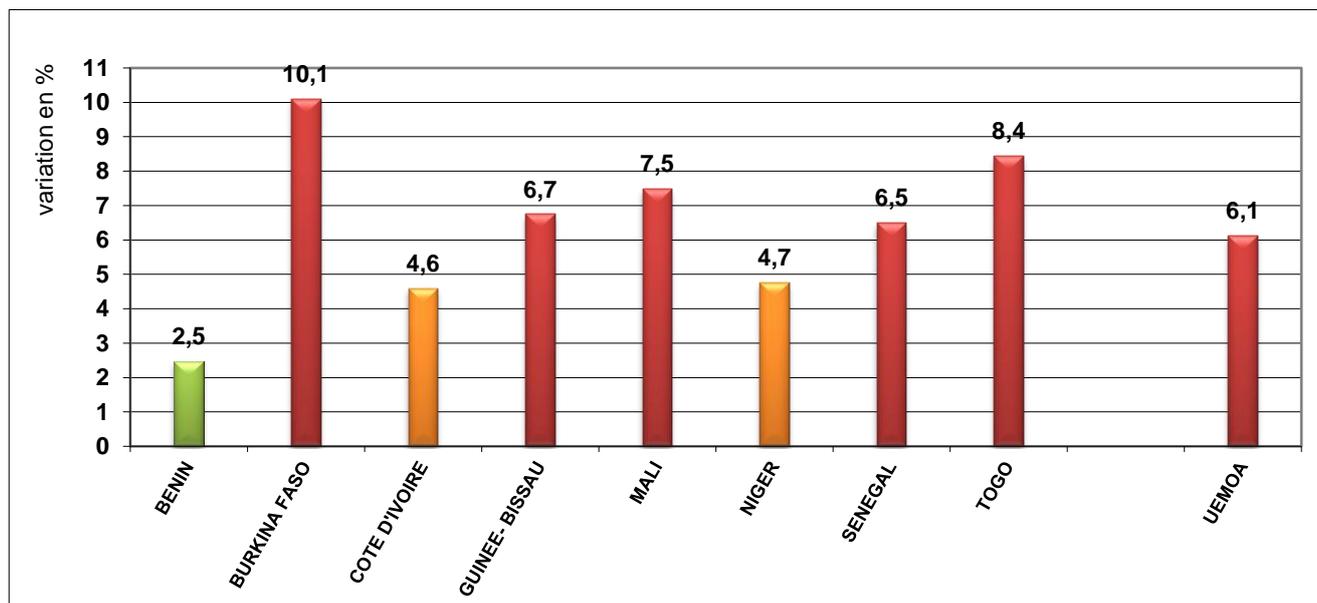
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).**

Libellé	Pondération	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22
Indice produit frais	2425,2	5,8	5,5	5,7	6,2	7,1	7,9
Indice Energie	721,4	-1,2	-1,4	-1,0	-0,2	0,5	1,2
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>	<b>6853,4</b>	<b>2,4</b>	<b>2,5</b>	<b>2,7</b>	<b>2,9</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>
Primaire	2893,6	5,5	5,3	5,4	5,9	6,5	7,1
secondaire	4170,8	1,9	2,1	2,4	2,7	3,1	3,4
Tertiaire (services)	2935,6	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2
Non durable	5596,8	4,1	4,1	4,4	4,8	5,4	5,9
Semi Durable	1250,5	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3	1,3
Durable	464,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5

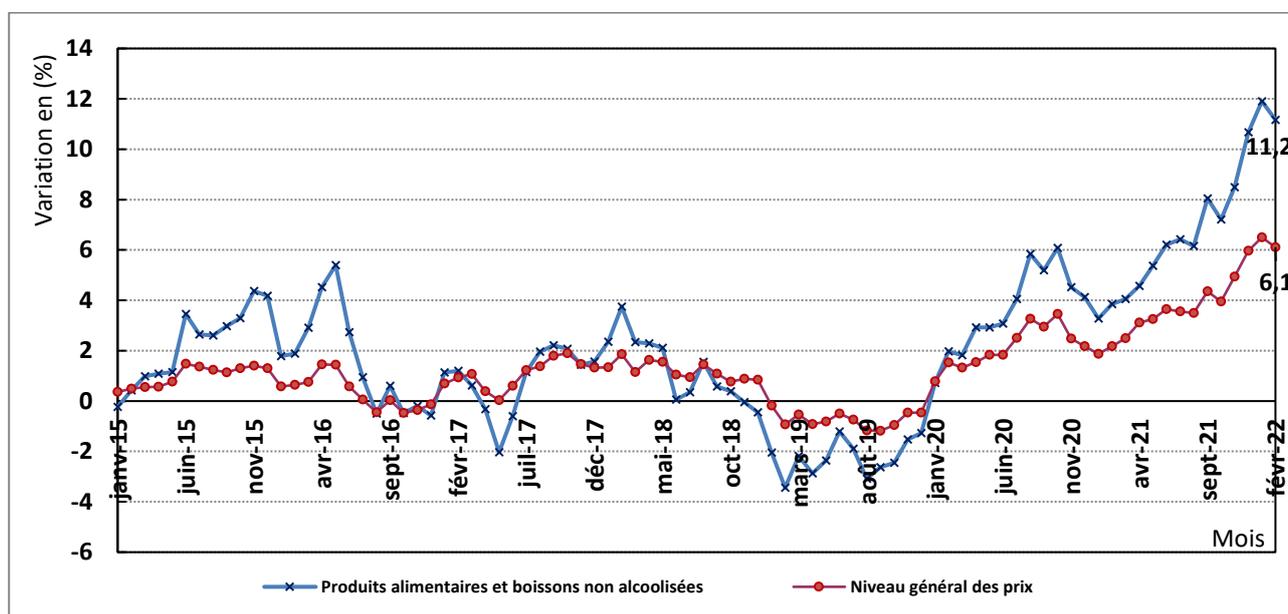
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (février 2022 par rapport à février 2021).**



Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.**



Source : INS/Commission de l'UEMOA